



RYTHMES SCOLAIRES CTM du 21 juin

*La campagne pour les 4 jours sur 36 semaines sur tout le territoire
rencontre l'adhésion massive des enseignants !*

**Plus de 50 motions écoles et près de 200 signatures sur la pétition en
moins de 5 jours !**

Continuons à nous mobiliser :

Adoptons des prises de positions dans nos écoles → [ICI](#)

Signez la pétition en ligne → [ICI](#)

Dans tous les départements, la campagne est lancée avec un succès qui s'affirme de jour en jour

Comme vous pouvez le lire dans le [communiqué national](#), la campagne initiée par le SNUDI-FO rencontre un grand écho : Prises de positions d'enseignants syndiqués au SNUDI-FO, au SNUipp-FSU, à la CGT, à l'UNSA ou à Sud et non syndiqués ; syndicats des personnels territoriaux qui entrent en campagne et du côté des municipalités, le retour à la semaine de 4 jours sur 36 semaines qui gagne du terrain !

C'est un fait : les enseignants ne veulent pas subir la réforme des rythmes scolaires Peillon/Hamon qui a mélangé scolaire et périscolaire et qui dégrade leurs conditions de travail !

Le ministre doit en tenir compte !

Lors du CTM du 21 juin, le ministre BLANQUER à présenter au vote des fédérations syndicales pour avis, son projet de décret sur les rythmes scolaires. Il permettrait à chaque commune d'établir des horaires hebdomadaires locaux particuliers en modifiant le calendrier scolaire national à sa guise et en revenant en particulier sur les 36 semaines d'enseignement.

Le ministre évoquant lui-même **la possibilité d'aller jusqu'à 40 semaines !**

A l'heure où nous subissons des conditions de travail insupportables avec la chaleur et des températures caniculaires, il serait inconcevable de devoir travailler jusqu'au 16 juillet !

FORCE OUVRIÈRE a fait connaître son opposition à ce décret qui casse un peu plus le caractère national de l'école, du statut des personnels et du calendrier scolaire en accentuant le pouvoir de l'échelon local sur l'école et les enseignants.

[Déclaration et compte rendu FO au CTM du 21 juin](#)

Résultats des votes au CTM sur le décret dérogatoire sur les rythmes scolaires

Pour : FGAF, FSU

Contre : FO, UNSA

Refus de vote : CFDT, CGT

Amplifions la campagne afin que la position majoritaire des personnels l'emporte !

Le SNUDI-FO 13 vous appelle à multiplier les motions d'écoles et les pétitions :

- pour le retour sur tout le territoire national à la semaine de 4 jours d'enseignement sur la base de 24 heures hebdomadaires sur 36 semaines annuelles
- contre toute remise en cause du calendrier scolaire national fixant les congés et vacances scolaires
- pour la séparation du scolaire et du périscolaire, contre les ingérences municipales dans l'école, pour en finir avec les PEdT

Il invite les personnels à se saisir de toutes les occasions, y compris les conseils d'école, pour réaffirmer les revendications !

**C'est la première étape vers l'abrogation des décrets Peillon/Hamon/Blanquer.
La position majoritaire des personnels doit l'emporter !**